



Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
Organization for the Harmonization of Business Law in Africa
Organización para la Armonización en África del Derecho de los Negocios
Organização para a Harmonização em África do Direito dos Negócios

COMMUNIQUÉ

FORMATION DES FORMATEURS EN ANDRAGOGIE

THEME :

« PRATIQUE DE L'ANDRAGOGIE ET TECHNIQUES D'ANIMATION DES FORMATIONS HYBRIDES »

PORTO-NOVO (BENIN) - VISIOCONFÉRENCE

L'ERSUMA, École de Droit des affaires de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), en partenariat avec les Centres et Écoles de formation des professions judiciaires des États membres de l'OHADA organise à son siège à Porto-Novo et par visioconférence, du **23 au 26 février 2026**, une session de formation des formateurs sur le thème : « **Pratique de l'andragogie et techniques d'animation des formations hybrides** ».

Note Conceptuelle

L'andragogie, science et art de l'apprentissage des adultes, met l'accent sur l'autonomie, l'expérience professionnelle, la motivation et l'utilité pratique des formations. Cette science en pleine évolution n'échappe pas à l'accélération de la transformation digitale qui invite les institutions de formation à offrir des dispositifs pédagogiques innovants, flexibles et adaptés aux besoins des apprenants adultes. Le renforcement des compétences des formateurs dans ces domaines devient alors indispensable pour garantir la qualité et l'efficacité des actions de formation qui se veulent conformes aux standards en la matière. La généralisation des formations hybrides requiert en effet des techniques d'animation innovantes pour maintenir l'engagement et l'efficacité pédagogique. Cette session vise donc à doter les formateurs ainsi que les formateurs des formateurs d'outils pratiques, de méthodes éprouvées et de compétences pédagogiques avancées pour concevoir, animer et évaluer efficacement des formations destinées à un public adulte, en mode présentiel, distanciel ou hybride.

Objectifs de la formation :

La présente session de formation permettra aux participants de :

- Comprendre les principes fondamentaux de l'andragogie et leurs implications pratiques dans la formation des adultes ;
- Maîtriser la conception de séquence pédagogique adaptée à un public adulte, en présentiel ou à distance ;
- Maîtriser les techniques de préparation des formations hybrides notamment la scénarisation ;
- Maîtriser les techniques d'animation des formations hybrides ;
- Savoir utiliser efficacement les outils numériques et interactifs pour faciliter les apprentissages ;
- Gérer la dynamique de groupe et encourager la participation active des apprenants adultes en présentiel et en distanciel ;
- Construire des évaluations pertinentes en formation hybride ;
- Renforcer leurs compétences d'ingénierie de formation et d'ingénierie pédagogique ;
- Appliquer les bonnes pratiques pour améliorer la motivation, l'engagement et la rétention des apprenants.

Méthodologie :

La formation sera animée en présentiel et par visioconférence par des experts en andragogie et ingénierie pédagogique et se déroulera sous forme d'exposés théoriques, de partage d'expériences, d'échanges interactifs et de travaux de groupe au cours desquels des cas pratiques seront traités. Le transfert de compétences est obtenu à travers la résolution d'études de cas, les mises en situation et simulations, les exercices de rédaction, etc.

Informations pratiques :

- ✓ **Durée/Dates** : Quatre (04) jours, **23 au 26 février 2026**
- ✓ **Lieu/Canal** : Siège de l'ERSUMA / Visioconférence
- ✓ **Démarrage de la formation** : **09h00 (Heure du Bénin)**
- ✓ **Code de la formation** : **ERS2026-F1**
- ✓ **Inscription** : <https://sigweb.ersuma.org/detailsformations?id=202>
- ✓ **Frais de formation en présentiel** : 240.000 FCFA
- ✓ **Frais de formation par visioconférence** : 120.000 FCFA

Public Cible : Formateurs ; formateurs des formateurs ; magistrats ; avocats ; notaires ; greffiers ; huissiers de justice ; juristes d'entreprises ; cadres et agents des secteurs public et privé, des organisations professionnelles, et toute personne intéressée.

✓ **Intervenants :**

- **Formateur 1 : Pr Raymond Bernard AHOUANDJINOU**, Andragogue, Socio-anthropologue et Juriste, Maître de Conférences à l'Université d'Abomey-Calavi ; Formateur à l'ERSUMA ;
- **Formateur 2 : M. Stefano Komla AMEKOUDI**: Administrateur systèmes et réseaux du CNF de Saint-Louis, Responsable du CNF de Saint-Louis et de Dakar, Formateur à l'ERSUMA.

Modérateur : **Madame Valérie HOUANGNI**, Docteure en Droit Privé, Directrice des Études de l'ERSUMA.

➤ **Inscription en ligne** (obligatoire) : <https://sigweb.ersuma.org/detailsformations?id=202>

- L'inscription définitive par le paiement effectué au plus tard le **12 février 2026** donne droit à une réduction de 10% sur les frais de formation. **NB : Le remplissage du formulaire d'inscription en ligne vaut inscription provisoire. Le paiement des frais de formation vaut inscription définitive.**
- *Les auditeurs par visioconférence recevront le code de connexion et de participation après transmission du bordereau de paiement à ersuma@ohada.org / gaffan.ersuma@ohada.org ou après validation de leur paiement en ligne ;*
- *Les auditeurs en présentiel recevront une notification de validation de leur paiement et seront invités à rejoindre le lieu de déroulement de la formation.*

- **Consulter nos moyens de paiement** : https://sigweb.ersuma.org/moyens_de_paiement

- **Télécharger les modalités de sponsoring aux sessions de formation** :

<https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2024/12/ERS2025-Offres-de-sponsoring-des-formations.pdf>

- **Télécharger les conditions générales de participation aux activités de l'ERSUMA** :

https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2024/12/ERS2025-Conditions-generales-de-participation-aux-activites-de-l_ERSUMA.pdf

« L'ERSUMA, pour une règle de droit effective, efficace et efficiente »